

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les conseillers municipaux, par convocation du Maire, en date du 26 juin 2023, se sont réunis en Mairie, le 03 juillet 2023 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mmes MM Battablia Eric, Bénétat Déborah, Blanc Thierry, Blazy Sébastien, Choron Dominique, Deux Oswald, Fournil Florence, Gaudefroix Eric, Lesaint Stéphanie, Peyron Christiane, Saubion Stéphanie,

Absents excusés : Germain Fabrice, Dupuis-Rabion Robert, Dorpe Sandrine Seintourens Lydia

Mr Choron est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1-Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57

2- Dossier FDAEC

4-Questions diverses

***Délibération n° 01JULL2023 – Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57***

Comme décidé lors du dernier conseil municipal et après avis de Monsieur le percepteur, le conseil municipal décide d'adopter la M57- délibération 06JUN2023 du 12 juin 2023

***Délibération n° 02JULL2023- Dossier FDAEC***

Monsieur le Maire explique que le Conseil Départemental de la Gironde, réuni en assemblée plénière a voté les montants du FDAEC attribués à chaque canton girondin.

La réunion de répartition a permis d'envisager l'attribution à la commune de Cabara d'une somme de 7 200 €.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide :

De financer les opérations suivantes :

ACHAT PANNEAUX AFFICHAGE ET PLAQUE MAIRIE	1 147.61 € TTC
DESTRUCTEUR DOCUMENTS	851.05 € TTC
CHANGEMENT TRINGLE RIDEAU SCENE	2 550.00 € TTC
SITE INTERNET	3 936.00 € TTC
ECLAIRAGE FOYER	9 156.00 € TTC

D'assurer le financement complémentaire de la façon suivante :

Autofinancement : 10 440.66 €